# LA FORMATION EN LSF ET POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## HANDICAP ET PERMIS DE CONDUITE : C'EST POSSIBLE !

## Peut-on conduire en situation de handicap ?

➔ **Situation de handicap physique :** il est possible de conduire avec des moyens techniques adaptés.

➔ **Situation de handicap visuelle :**

- 5/10 =

- 1/10 et = ou + 5/10 =

S'équiper de rétroviseurs bilatéraux.

Port des lunettes de vue obligatoire et notifié sur le permis.

➔ **Situation de handicap auditives :** Pas d'incompatibilités, des moyens de compensation sont possibles. Formation en Langue des Signes Française par un moniteur diplômé.

➔ **Difficultés de compréhension, d'écoute et de communication :** Un avis médical doit déterminer si la personne est apte à conduire et avec quel moyen de compensation (boîte automatique...).

## Les aides financières :

**L'AGEFIPH et la MDPH**

## Ce que dit la loi :

**Selon l'article 412-6 du Code de la route:**

« Tout conducteur de véhicule doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manoeuvres qui lui incombent. »

Le non respect de cette dernière peut mettre en cause la responsabilité du conducteur en cas d'accident.

## Notre spécificité :

Depuis 2010, l'auto-école SOTEAU propose, en partenariat avec le Pôle Études et Formation, des parcours d'accompagnement adaptés aux personnes en situation de handicap, désireuses d'obtenir leur permis B ou de le régulariser devant la commission médicale de la préfecture.

L'objectif visé est d'apporter une plus grande autonomie dans les déplacements pour maintenir, améliorer, développer sa vie sociale et professionnelle.

## Nos équipements :

Système d'accélérateur au volant par manettes situées de part et d'autre du volant.

Commande 2 en 1 qui réalise une accélération (par poignée de type tournante) et un freinage manuel.

Accélérateur au pied gauche

Commandes centralisées sur boule multifonctions fixée au volant.

Commande de freinage manuel réalisée par poussée horizontale sur la commande.

## Les prestations :

- Évaluation technique et ergothérapie en situation de conduite.
- La formation de l'apprentissage de conduite accessible (et la régularisation du permis B) par des moniteurs diplômés formés à la notion de handicap.
- La préparation des personnes en situations de handicap au mode de passation de l'Examen Théorique Général.
- L'accompagnement adapté aux besoins de la personne jusqu'à la présentation à l'examen.
- L'essai d'équipement spécialisé.
- L'adaptation personnalisée du poste de conduite.
- La mise en relation avec l'équipementier.

## Les tarifs :

| | PRIX TTC |
|---|---|
| **Expertise, évaluation (2 heures)** | 200 € |
| **Heure de conduite (1 heure)** | 60 € |

## Vous souhaitez un renseignement, une information ?

**N'hésitez pas à nous contacter :**

**Pôle Études et Formation :** 02 38 52 12 12

www.centarpents.fr

**Auto-école Soteau :** 09 81 71 51 42

www.soteau-auto-ecole-orleans.com